

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

ABONNEMENTS ET ANNONCES	TARIF DES ABONNEMENTS				ANNONCES ET AVIS DIVERS	
Pour les abonnements et les annonces s'adresser au directeur de l'Imprimerie Nationale à Rufisque.	VOIE NORMALE		VOIE AERIEENNE			
	Six mois	Un an	Six mois	Un an		
Les annonces doivent être remises à l'Imprimerie au plus tard le mardi. Elles sont payables d'avance.	Sénégal et autres Etats de la CEDEAO		15.000f	31.000f.	-	-
	Etranger : France, Zaïre R.C.A. Gabon, Maroc, Algérie, Tunisie.		-	-	20.000f	40.000f
Toute demande de changement d'adresse ainsi que les lettres demandant réponse devront être accompagnées de la somme de 175 francs	Etranger : Autres Pays		-	-	23.000f	46.000f
	Prix du numéro		Année courante 600 f	Année ant. 700f.	-	-
	Par la poste :		Majoration de 130 f par numéro		-	-
	Journal legalisé		900 f	-	Par la poste	-
					La ligne..... 1.000 francs	
					Chaque annonce répétée Moitié prix	
					(Il n'est jamais compté moins de 10.000 francs pour les annonces).	
					Compte bancaire B.I.C.I.S. n° 9520790 630/81	

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

LOI

2013

31 décembre. Loi n° 2013-11 relative à la deuxième loi de finances rectificative pour l'année 2013..... 309

PARTIE NON OFFICIELLE

Annonces..... 332

PARTIE OFFICIELLE

LOI

LOI n° 2013-11 du 31 décembre 2013
relative à la deuxième loi de finances
rectificative pour l'année 2013

EXPOSÉ GÉNÉRAL DES MOTIFS

En application des dispositions des articles 4 et 35 de la loi n°2001-09 du 15 octobre 2001 portant loi organique relative aux lois de finances, le projet relatif à la seconde loi de Finances rectificative pour l'année 2013 a pour objet de :

- constater en recettes du budget général de l'Etat, les sommes encaissées au titre de la quote part de l'Etat sur la plus value de cession d'actifs et d'occupation d'un immeuble par la SONACOS (2.498.314.563 francs CFA) et de la redevance de cession versée par la société Dubaï Port World FZE (24.600.355.371 francs CFA) au titre du ticket d'entrée pour la concession du terminal à conteneurs du Port de Dakar ; soit un total de 27.098.669.934 francs CFA. Ce montant a permis de prendre en charge de nouvelles dépenses telles que la construction et l'équipement de bâtiments pour l'hébergement des étudiants des universités, l'équipement de la sûreté nationale, la construction du centre international de conférence de Diamniadio, la construction du lycée professionnel de Sandiara et des centres d'enseignement technique féminin, etc.

- constater des recettes exceptionnelles d'un montant de 11.365.450.000 francs CFA représentant le complément, versé au cours de l'année 2013, au titre de la redevance de Millicom bénéficiaire de la deuxième licence de téléphonie mobile ;

- procéder à des réaménagements de certaines dotations budgétaires, suite à l'application du décret n°2013-1225 du 4 septembre 2013 modifié portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères :

- couvrir des besoins nouveaux prioritaires principalement pour :
 - le secteur de l'éducation avec le renforcement des crédits destinés d'une part, aux bourses et allocations scolaires pour un montant de 9 milliards de francs CFA, et d'autre part, au fonctionnement de l'université de Dakar et du COUD pour un montant de 3.115 milliards de francs CFA ;

- le secteur de la santé avec l'ouverture de crédits supplémentaires d'un montant de 4.431 milliards de francs CFA destinés aux établissements publics de santé ;

- le secteur touristique avec l'appui à la SAPCO pour l'aménagement d'infrastructures touristiques pour un montant de 4.242 milliards de francs CFA.

- les infrastructures routières avec la construction de la route Touba- tawfèkh pour un montant de 2 milliards de francs CFA et la route Kolda- Pata-Médina Yoro Foulah pour 1 milliard de francs CFA ;

- l'appui au financement de l'économie avec le Fonds Souverain d'Investissement Stratégique (FONSIS) pour 1.25 milliard de francs CFA :

- l'appui à la décentralisation avec un renforcement des crédits du programme d'appui à la relance socio-économique en Casamance (ANRAC) pour un montant de 500 millions de francs CFA :

- le renforcement du secteur de la défense pour un montant de 2.234 milliards de francs CFA :

- l'appui aux groupes vulnérables pour un montant d'un (01) milliard de francs CFA à travers la reconstitution du stock de sécurité alimentaire :

- l'appui aux collectivités locales avec une rallonge d'un montant de 1.5 milliard de francs CFA en sus des crédits, qui leur sont déjà transférés en cours de gestion, d'un montant de 12.6 milliards de francs CFA destinés au ramassage des ordures :

- l'équipement des services de l'Administration pour un montant de 1.5 milliard de francs CFA.

- soumettre à la formalité de la ratification, prévue par l'article 12 de la loi organique évoquée ci-dessus, les décrets d'avances pris après la première loi de finances rectificative pour 2013.

Globalement, les ressources et les charges du présent projet de la seconde loi de finances rectificative pour 2013 sont arrêtées, en équilibre, au montant de 2565.500 milliards de francs CFA.

S'agissant des ressources du Budget Général, elles sont arrêtées au montant de 2 485.034 milliards de francs CFA contre 2 446.57 milliards de francs CFA dans la première loi de finances rectificative 2013, soit une hausse nette de 38.464 milliards de francs CFA en valeur absolue et 1.6% en valeur relative.

Cette augmentation provient des recettes exceptionnelles d'un montant de 38.464 milliards de francs composées de la redevance de cession versée par la société Dubaï Port World FZE (24.600 milliards de francs CFA), de la plus value de cession d'un immeuble par la SONACOS (2.498 milliards de francs CFA) et du complément de la redevance de la deuxième licence de téléphonie mobile (11.365 milliards de francs CFA).

Quant aux dépenses du Budget général, elles enregistrent une hausse d'égale montant aux ressources et passent de 2 446.570 milliards de francs CFA dans la première loi de finances rectificative pour 2013 à 2 485.034 milliards de francs CFA dans le présent projet de loi.

Cette augmentation provient de la révision à la hausse des autres dépenses courantes pour un montant de 13.764 milliards de francs CFA et des dépenses d'investissement pour un montant de 24.700 milliards de francs CFA.

Comparativement aux lois de finances initiale et rectificative pour 2012 et 2013, les principaux flux retenus dans le présent projet de la seconde loi de finances rectificative pour 2013, sont décrits dans le tableau ci-après :

En milliards de CF

	2012	2012	2013	2013	2013	ECARTS LFR/LFI	
	LFI	LFR(1)	LFI	LFR(1)	LFR(2)	Valeur	%
BUDGET GENERAL							
Recettes du budget général	2266,9	2374,2	2450,7	2446,6	2485,0	38,5	1,6%
Recettes internes	1943,9	1957,8	2053,6	2109,5	2147,9	38,5	1,8%
Recettes ordinaires hors dons	1515,0	1461,4	1569,9	1542,0	1542,0	0,0	0,0%
Recettes exceptionnelles	60,0	59,9	59,0	59,0	97,5	38,5	65,2%
Autres recettes	3,0	3,0	12,8	12,8	12,8	0,0	0,0%
Emprunt	346,9	401,8	373,3	457,3	457,3	0,0	0,0%
Dons budgétaires	19,0	31,7	38,6	38,4	38,4	0,0	0,0%
Recettes externes	323,0	416,4	397,1	337,1	337,1	0,0	0,0%
Ressources affectées	323,0	416,4	397,1	337,1	337,1	0,0	0,0%
Charges du budget général	2266,9	2374,2	2450,7	2446,6	2485,5	38,5	1,6%
Dépenses ordinaires	1435,9	1453,5	1538,3	1577,4	1591,1	13,8	0,9%
Dette publique	347,9	356,7	440,9	413,0	413,0	0,0	0,0%
Traitements et salaires	443,5	450,0	467,1	477,1	477,1	0,0	0,0%
Autres dépenses courantes	644,5	646,8	630,3	687,3	701,1	13,8	2,0%
Dépenses en capital	831,0	920,7	912,4	869,2	893,9	24,7	2,8%
- sur ressources internes	508,0	504,3	515,3	532,1	556,8	24,7	4,6%
- sur ressources externes	323,0	416,4	397,1	337,1	337,1	-0,0	0,0%
Solde du Budget général	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
COMPTES SPECIAUX TRESOR							
Ressources	77,9	77,9	80,5	80,5	80,5	0,0	0,0%
Charges	77,9	77,9	80,5	80,5	80,5	0,0	0,0%
Solde des comptes spéciaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
dont prêts logements	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	0,0	0,0%
SOLDE GLOBAL							
Y compris dons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	

Telle est l'économie du présent projet de la première loi de finances rectificative pour l'année 2013 soumis à l'adoption de l'Assemblée nationale.

Article premier. - « Les dispositions de l'article 1er alinéa II et IV, de l'article 2, de l'article 3 alinéa I, des articles 4, 5 et 6 de la loi n°2012-18 du 17 décembre 2012 portant loi de finances pour l'année 2013, modifiée par la loi n° 2013-03 du 08 juillet 2013 portant première loi de finances rectificative pour l'année 2013 sont abrogées et remplacées par les suivantes :

PREMIERE PARTIE
CONDITIONS GENERALES
DE L'EQUILIBRE FINANCIER

TITRE PREMIER. - DISPOSITIONS RELATIVES
AUX RESSOURCES ET AUX CHARGES

A - DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES

Article premier. - *Evaluation et autorisation de perception des ressources.*

II - Les ressources internes du budget général sont évaluées dans la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013, à la somme de 2.147.934.119.934 de francs CFA conformément à l'annexe 1 de la présente loi. »

IV - Les ressources totales du budget général sont prévues à 2.485.034.119.934 francs CFA. »

B - DISPOSITIONS RELATIVES AUX CHARGES

Article 2. - *Evaluation des charges*

« Les charges du budget général sont évaluées dans la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013, à la somme de 2.485.034.119.934 francs CFA conformément aux annexes 3, 4 et 5 de la présente loi. »

TITRE II. - DISPOSITIONS RELATIVES A L'EQUILIBRE
DES RESSOURCES ET DES CHARGES

Article 3. - *Equilibre général du Budget*

" I - Pour l'année 2013, les ressources évaluées dans l'annexe 1 de la présente loi de finances rectificative, les plafonds des charges de l'Etat et l'équilibre qui en résulte, sont fixés aux montants ci-après :

En millions de francs

RESSOURCES	Montant	CHARGES	Montant	Solde
1. - BUDGET GENERAL				
A. OPERATIONS DONT LE TRESOR EST COMPTABLE ASSIGNATAIRE				
A 1. - Recettes internes		A 1. Dépenses sur recettes internes		
A 1-1 Recettes				
Recettes fiscales	1.459.000	Dettes publiques	412.970	
Recettes non fiscales	83.000	Dépenses de personnel	477.100	
Recettes exceptionnelles	97.000	Autres dépenses courantes	701.064	
Remboursements Prêts et avances	12.000	Dépenses en capital sur ressources internes	556.800	
Dons budgétaires	38.400			
Total recettes .	1.690.664	Total dépenses sur recettes internes	2.147.934	-457.270
A 1-2. -Emprunts				
Emprunts.....	457.270			
Total emprunts ..	457.270			
Total A = (A-1-1+A 1-2)	2.147.934	Total A = (A 1) .	2.147.934	0
B. OPERATIONS DONT LE TRESOR N'EST PAS COMPTABLE ASSIGNATAIRE				
B - Recettes externes				
Tirage Dons et emprunts	337.100	Dépenses en capital sur ressources externes	337.100	
Total B	337.100	Total B	337.100	
TOTAL I = (A+B)	2.485.034	TOTAL I = (A+B)	2.485.034	0
2. COMPTES SPECIAUX DU TRESOR				
Recettes	80.466	Dépenses	80.466	
TOTAL BUDGET =(1+2)	2.565.500	TOTAL BUDGET =(1+2)	2.565.500	0

DEUXIEME PARTIE :**MOYENS DES SERVICES ET DISPOSITIONS DIVERSES****TITRE PREMIER. - MOYENS DES SERVICES****A - BUDGET GENERAL****A-1 DEPENSES ORDINAIRES***Article 4. - Services votés*

Le montant des crédits ouverts pour la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013, au titre des services votés réévalués des dépenses ordinaires, est fixé à la somme de 1.567.668.669.934 francs CFA conformément à l'annexe 3 et selon la répartition par titre suivante :

- Titre 1 Amortissement et charges de la dette publique 412.970.000.000 francs CFA
- Titre 2. Dépenses de personnel 477.100.000.000 francs CFA
- Titre 3. Dépenses de fonctionnement 337.856.413.865 francs CFA
- Titre 4. Transferts courants 339.742.256.069 francs CFA

Article 5. - Mesures nouvelles

Il est ouvert, pour la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013, au titre des mesures nouvelles sur les dépenses ordinaires, des crédits d'un montant de 23.465.450.000 francs CFA ainsi répartis :

- Titre 3. Dépenses de fonctionnement 765.000.000 francs CFA
- Titre 4. Transferts courants 22.700.450.000 francs CFA

Ces crédits sont répartis par ministère conformément à l'annexe 4 de la présente loi."

A -2 DEPENSES D'INVESTISSEMENT*Article 6. - Dépenses en capital
sur ressources internes*

" I - Il est ouvert pour la seconde loi de finances rectificative pour l'année 2013, au titre des dépenses en capital du budget général, les crédits de paiement d'un montant de 556.800 000 000 francs CFA ainsi répartis :

- Titre 5. Investissement exécutés 170.643.325.000 francs CFA
- Titre 6. Transferts courants 386.165.675.000 francs CFA

II - Il est ouvert pour la loi de finances rectificative 2013, au titre des dépenses en capital du budget général, des autorisations de programmes d'un montant de 4 837 639 000 000 de francs CFA.

Ces autorisations de programme (AP) sont reprises conformément à l'annexe 5 bis jointe à la présente loi.

TITRE II. - DISPOSITIONS DIVERSES*Article 2. - Disposition nouvelle*

" Les dispositions de la loi n°2012-18 du 17 décembre 2012 portant loi de finances pour l'année 2013, modifiée par la loi n° 2013-03 du 08 juillet 2013 portant première loi de finances rectificative pour l'année 2013 sont complétées par un article 21 ainsi libellé :

Article 21. - Ratification de décrets d'avances.

" Sont ratifiés les décrets n° 2013-1317 du 07 octobre 2013, n° 2013-1338 du 10 octobre 2013 et n° 2013-1065 du 06 août 2013, portant ouverture de crédit à titre d'avance ".

ANNEXE 1.

Prévisions des ressources par article, paragraphe et ligne

En milliers de Francs

	Prévisions LFRI 2013	Prévisions LFR 2 2013	Ecart. LFR2/LFI	Taux Ecart
ARTICLE 71. - RECETTES FISCALES				
Paragraphe 0711.				
Impôts sur le revenu, les bénéfices et gains en capital	151.500.000	151.500.000	0	0,00%
Paragraphe 0712.				
Impôts sur les salaires et autres rémunérations	38.600.000	238.600.000	0	0,00%
Paragraphe 0713.				
Impôts sur le patrimoine (droit d'enregistrement)	20.600.000	20.600.000	0	0,00%
Paragraphe 0714.				
Autres impôts directs (dont CGU)	0	0	0	
TOTAL IMPOTS DIRECTS	410.700.000	410.700.000	0	0,00%
Paragraphe 0715.				
Impôts et taxes intérieures sur les biens et services	781.000.000	781.000.000	0	0,00%
Paragraphe 0716.				
Droits de timbre et d'enregistrement	781.000.000	781.000.000	0	0,00%
Paragraphe 0717.				
Droits et taxes à l'importation	781.000.000	781.000.000	0	0,00%
Paragraphe 0719.				
Autres recettes fiscales	781.000.000	781.000.000	0	0,00%
TOTAL IMPOTS INDIRECTS	781.000.000	781.000.000	0	0,00%
071. - TOTAL RECETTES FISCALES .	781.000.000	781.000.000	0	0,00%
ARTICLE 72. - RECETTES NON FISCALES				
Paragraphe 0721.				
Revenu de l'Entreprise et du Domaine	22.500.000	22.500.000	0	0,00%
Paragraphe 0722.				
Droits et frais administratifs	100.000	100.000	0	0,00%
Paragraphe 0723.				
Amendes et Condamnations pécuniaires	100.000	100.000	0	0,00%
Paragraphe 0724.				
Produits financiers	57.600.000	57.600.000	0	0,00%
Paragraphe 0729.				
Autres recettes non fiscales	2.700.000	2.700.000	0	0,00%
072. - TOTAL RECETTES NON FISCALES	83.000.000	83.000.000	0	0,00%
TOTAL RECETTES FISCALES ET NON FISCALES	1.542.000.000	1.542.000.000	0	0,00%

	Prévisions LFR1 2013	Prévisions LFR 2 2013	Ecart. LFR2/LFR1	Taux Ecart
074. DONNS PROGRAMMES	38.400.000	38.400.000	0	0,00%
076. RECETTES EXCEPTIONNELLES	59.000.000	97.464.120	38.464.120	0,00%
729. REMBOURSEMENT DE PRETS ET AVANCES (PRETS RETROCEDES)	12.800.000	12.800.000	0	0,00%
014. EMISSIONS DE BONS DU TRESOR A PLUS D'UN AN	79.000.000	79.000.000	0	0,00%
016. EMPRUNTS PROGRAMMES	51.000.000	51.000.000	0	0,00%
017. AUTRES EMPRUNTS	327.270.000	327.270.000	0	0,00%
Total emprunts	457.270.000	457.270.000	0	0,00%
TOTAL ARTICLES 74, 76, 729, 14, 16, et 17	567.470.000	567.470.000	38.464.120	6,78%
TOTAL RESSOURCES INTERNES (ARTICLES 71, 72, 76, 29, 14, 16 et 17)	2.109.470.000	2.109.470.000	38.464.120	1,82%
012. DONNS PROJETS ET LEGS	168.900.000	168.900.000	0	0,00%
015. TIRAGES SUR EMPRUNTS PROJETS	168.200.000	168.200.000	0	0,00%
TOTAL RESSOURCES EXTERNES (ARTICLES 12 et 15)	337.100.000	337.100.000	0	0,00%
TOTAL RESSOURCES BUDGET GENERAL	2.446.570.000	2.485.034.120	-38.464.120	1,57%
TOTAL COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	80.466.000	80.466.000	0	0,00%
TOTAL RESSOURCES LOI DE FINANCES (Budget général + Comptes spéciaux DU TRÉSOR	2.527.036.000	2.565.500.120	-38.464.120	1,52%

II. COMPARAISON PAR TITRE ET PAR POUVOIR PUBLIC OU MINISTERE DES CREDITS OUVERTS PAR LA PREMIERE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2013 ET CEUX PREVUS DANS LA SECONDE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2013.

ANNEXE 3

RECAPITULATION PAR SECTION ET PAR TITRE

(Ne tient pas compte des CST)

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2 ^{ème} LFR pour l'année 2013
		Réévaluation Services Votés
10 Dette Publique		
DETTE PUBLIQUE		
Dette Publique		
Titre 1. - 10 Amortissement et charge de la dette publique	412.970.000.000	412.970.000.000
Total Dette Publique	412.970.000.000	412.970.000.000
Total Budget général	412.970.000.000	412.970.000.000
Total général Section 10.	412.970.000.000	412.970.000.000
21. Présidence de la République		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 21 Dépenses de personnel	4.038.065.200	4.038.065.200
Titre 3. - 21 Dépenses de fonctionnement	10.275.774.000	10.969.067.700
Titre 4. - 21 Transferts courants	25.973.728.000	25.433.879.750
Total Budget de Fonctionnement	40.287.567.200	40.461.002.650
Total Budget général	40.287.567.200	40.461.002.650
Total général Section 21	40.287.567.200	40.461.002.650
22. Assemblée nationale		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 22 Dépenses de personnel	8.241.277.580	8.241.277.580
Titre 3. - 21 Dépenses de fonctionnement	7.508.345.000	7.508.345.000
Titre 4. - 21 Transferts courants	91.161.000	91.161.000
Total Budget de Fonctionnement	15.840.783.580	15.840.783.580
Total Budget général	15.840.783.580	15.840.783.580
Total général Section 22	15.840.783.580	15.840.783.580
23. Commission Electorale nationale Autonome		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 4. - 23 Transferts courants	2.100.983.000	2.260.983.000
Total Budget de Fonctionnement	2.100.983.000	2.260.983.000
Total Budget général	2.100.983.000	2.260.983.000
Total général Section 23	2.100.983.000	2.260.983.000

517

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2 ^{ème} LFR pour l'année 2013
		Réévaluation Services Votés
24. Conseil Economique, Social et Environnemental		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 24 Dépenses de personnel	1.000.000.000	1.000.000.000
Titre 3. - 24 Dépenses de fonctionnement	327.500.000	327.500.000
Titre 4. - 24 Transferts courants	347.087.000	347.087.000
Total Budget de Fonctionnement	1.674.587.000	1.674.587.000
Total Budget général	1.674.587.000	1.674.587.000
Total général Section 24	1.674.587.000	1.674.587.000
25. Conseil Constitutionnel		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 25 Dépenses de personnel	137.043.400	137.043.400
Titre 3. - 25 Dépenses de fonctionnement	108.370.000	108.370.000
Total Budget de Fonctionnement	245.413.400	245.413.400
Total Budget général	245.413.400	245.413.400
Total général Section 25	245.413.400	245.413.400
27. Cour Suprême		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 27 Dépenses de personnel	805.771.000	805.771.000
Titre 3. - 27 Dépenses de fonctionnement	915.956.000	915.956.000
Titre 4. - 27 Transferts courants	1.977.000	1.977.000
Total Budget de Fonctionnement	1.723.704.000	1.723.704.000
Total Budget général	1.723.704.000	1.723.704.000
Total général Section 27	1.723.704.000	1.723.704.000
28. Cour des Comptes		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 28 Dépenses de personnel	770.533.880	770.533.880
Titre 3. - 28 Dépenses de fonctionnement	253.952.000	253.952.000
Total Budget de Fonctionnement	1.024.485.880	1.024.485.880
Total Budget général	1.024.485.880	1.024.485.880
Total général Section 28	1.024.485.880	1.024.485.880

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2 ^{ème} LFR pour l'année 2013
		Réévaluation Services Votés
30. Primature		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 30 Dépenses de personnel	1.173.835.140	1.173.835.140
Titre 3. - 30 Dépenses de fonctionnement	3.193.274.000	3.393.274.000
Titre 4. - 30 Transferts courants	5.087.390.020	5.350.119.224
Total Budget de Fonctionnement	9.454.499.160	9.917.228.364
Total Budget général	9.454.499.160	9.917.228.364
Total général Section 30	9.454.499.160	9.917.228.364
31. Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extrérior		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 31 Dépenses de personnel	15.347.173.180	15.363.439.444
Titre 3. - 31 Dépenses de fonctionnement	20.774.021.000	20.898.963.000
Titre 4. - 31 Transferts courants	7.210.634.000	7.732.751.560
Total Budget de Fonctionnement	43.332.728.180	43.995.154.004
Total Budget général	43.332.728.180	43.995.154.004
Total général Section 31	43.332.728.180	43.995.154.004
32. Ministère des Forces Armées		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 32 Dépenses de personnel	67.293.920.540	67.293.920.540
Titre 3. - 32 Dépenses de fonctionnement	24.155.146.000	24.155.146.000
Titre 4. - 32 Transferts courants	3.043.687.000	3.196.687.000
Total Budget de Fonctionnement	94.492.753.540	94.645.753.540
Total Budget général	94.492.753.540	94.645.753.540
Total général Section 32	94.492.753.540	94.645.753.540
33. Ministère de l'Intérieur		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 33 Dépenses de personnel	29.113.642.960	29.113.642.960
Titre 3. - 33 Dépenses de fonctionnement	8.138.084.691	8.138.084.691
Total Budget de Fonctionnement	37.251.727.651	37.251.727.651
Total Budget général	37.251.727.651	37.251.727.651
Total général Section 33	37.251.727.651	37.251.727.651

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2 ^{ème} LFR pour l'année 2013
		Réévaluation Services Votés
34. Ministère de la Justice		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 34 Dépenses de personnel	16.781.543.640	16.781.543.640
Titre 3. - 34 Dépenses de fonctionnement	5.379.517.000	5.701.517.000
Titre 4. - 34 Transferts courants	1.413.862.000	1.443.862.000
Total Budget de Fonctionnement	23.604.922.640	23.966.922.640
Total Budget général	23.604.922.640	23.966.922.640
Total général Section 34	23.604.922.640	23.966.922.640
35. Ministère de la Fonction Publique, du Travail, Dialogue social et des Organisations Prof.		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 35 Dépenses de personnel	1.598.514.640	1.554.015.640
Titre 3. - 35 Dépenses de fonctionnement	627.019.368	676.945.389
Titre 4. - 35 Transferts courants	254.920.000	254.920.000
Total Budget de Fonctionnement	2.480.454.008	2.485.881.029
Total Budget général	2.480.454.008	2.485.881.029
Total général Section 35	2.480.454.008	2.485.881.029
40. Ministère de la Pêche et des Affaires maritimes		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 40 Dépenses de personnel	1.341.541.280	1.341.541.280
Titre 3. - 40 Dépenses de fonctionnement	525.650.000	525.650.000
Titre 4. - 40 Transferts courants	183.447.000	183.447.000
Total Budget de Fonctionnement	2.050.638.280	2.050.638.280
Total Budget général	2.050.638.280	2.050.638.280
Total général Section 40	2.050.638.280	2.050.638.280
41. Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 41 Dépenses de personnel	690.874.880	604.932.880
Titre 3. - 41 Dépenses de fonctionnement	354.855.000	351.956.510
Titre 4. - 41 Transferts courants	276.109.000	276.109.000
Total Budget de Fonctionnement	1.321.838.880	1.232.998.390
Total Budget général	1.321.838.880	1.232.998.390
Total général Section 41	1.321.838.880	1.232.998.390
42. Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement rural		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 42 Dépenses de personnel	2.150.273.000	2.150.273.000
Titre 3. - 42 Dépenses de fonctionnement	1.113.230.000	1.113.230.000
Titre 4. - 42 Transferts courants	6.262.126.000	6.262.126.000
Total Budget de Fonctionnement	9.525.629.000	9.525.629.000
Total Budget général	9.525.629.000	9.525.629.000
Total général Section 42	9.525.629.000	9.525.629.000

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2 ^{ème} LFR pour l'année 2013
		Réévaluation Services Votés
43. Ministère de l'Economie et des Finances		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 43 Dépenses de personnel	17.819.807.380	17.322.544.380
Titre 3. - 43 Dépenses de fonctionnement	8.322.808.891	8.518.153.412
Titre 4. - 43 Transferts courants	4.588.334.035	4.588.334.035
Total Budget de Fonctionnement	30.730.950.306	30.429.031.827
Total Budget général	30.730.950.306	30.429.031.827
Total général Section 43	30.730.950.306	30.429.031.827
44. Ministère de l'Energie		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 44 Dépenses de personnel	381.234.080	274.085.860
Titre 3. - 44 Dépenses de fonctionnement	190.188.000	179.960.605
Titre 4. - 44 Transferts courants	4.096.311.000	4.096.311.000
Total Budget de Fonctionnement	4.667.733.080	4.550.357.465
Total Budget général	4.667.733.080	4.550.357.465
Total général Section 44	4.667.733.080	4.550.357.465
45. Ministère du Commerce, de l'Entrepreneariat et du secteur informel		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 45 Dépenses de personnel	1.509.267.820	1.449.866.860
Titre 3. - 45 Dépenses de fonctionnement	426.500.000	422.512.656
Titre 4. - 45 Transferts courants	2.364.772.000	2.158.060.750
Total Budget de Fonctionnement	4.300.539.820	4.030.440.266
Total Budget général	4.300.539.820	4.030.440.266
Total général Section 45	4.300.539.820	4.030.440.266
46. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 46 Dépenses de personnel	1.148.603.700	1.148.603.700
Titre 3. - 46 Dépenses de fonctionnement	455.448.000	455.448.000
Titre 4. - 46 Transferts courants	15.000.000	15.000.000
Total Budget de Fonctionnement	1.619.051.700	1.619.051.700
Total Budget général	1.619.051.700	1.619.051.700
Total général Section 46	1.619.051.700	1.619.051.700
47. Ministère de l'Industrie et des Mines		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 47 Dépenses de personnel	0	166.549.180
Titre 3. - 47 Dépenses de fonctionnement	0	24.214.739
Titre 4. - 47 Transferts courants	0	206.711.250
Total Budget de Fonctionnement	0	397.475.169
Total Budget général	0	397.475.169
Total général Section 47	0	397.475.169

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2 ^{ème} LFR pour l'année 2013
		Réévaluation Services Votés
49. Ministère du Tourisme et des Transports Aériens		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 49 Dépenses de personnel	344.671.760	430.613.760
Titre 3. - 49 Dépenses de fonctionnement	213.726.470	216.524.865
Titre 4. - 49 Transferts courants	754.877.000	754.877.000
Total Budget de Fonctionnement	1.313.275.230	1.402.015.625
Total Budget général	1.313.275.230	1.402.015.625
Total général Section 49	1.313.275.230	1.402.015.625
50. Ministère de l'Education nationale		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 50 Dépenses de personnel	197.204.467.520	197.204.467.520
Titre 3. - 50 Dépenses de fonctionnement	122.524.496.000	122.524.496.000
Titre 4. - 50 Transferts courants	2.017.405.000	2.017.405.000
Total Budget de Fonctionnement	321.746.369.520	321.746.369.520
Total Budget général	321.746.369.520	321.746.369.520
Total général Section 50	321.746.369.520	321.746.369.520
52. Ministère des Sports et de la Vie Associative		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 52 Dépenses de personnel	1.149.102.920	1.149.102.920
Titre 3. - 52 Dépenses de fonctionnement	2.166.140.000	2.738.136.095
Titre 4. - 52 Transferts courants	428.375.000	428.375.000
Total Budget de Fonctionnement	3.743.617.920	4.315.614.015
Total Budget général	3.743.617.920	4.315.614.015
Total général Section 52	3.743.617.920	4.315.614.015
53. Ministère de la Culture et Patrimoine		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 53 Dépenses de personnel	879.204.500	879.204.500
Titre 3. - 53 Dépenses de fonctionnement	461.094.000	461.094.000
Titre 4. - 53 Transferts courants	3.522.406.000	3.547.406.000
Total Budget de Fonctionnement	4.862.704.500	4.887.704.500
Total Budget général	4.862.704.500	4.887.704.500
Total général Section 53	4.862.704.500	4.887.704.500

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2 ^{ème} LFR pour l'année 2013
		Réévaluation Services Votés
54. Ministère de la Santé et de l'Action Sociale		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 54 Dépenses de personnel	35.388.243.500	35.388.243.500
Titre 3. - 54 Dépenses de fonctionnement	10.235.685.000	10.235.685.000
Titre 4. - 54 Transferts courants	27.556.245.000	27.556.245.000
Total Budget de Fonctionnement	73.180.173.500	73.180.173.500
Total Budget général	73.180.173.500	73.180.173.500
Total général Section 54	73.180.173.500	73.180.173.500
55. Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la promotion des valeurs civiques		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 55 Dépenses de personnel	1.147.704.000	1.147.704.000
Titre 3. - 55 Dépenses de fonctionnement	674.267.000	674.267.000
Titre 4. - 55 Transferts courants	1.048.945.000	1.048.945.000
Total Budget de Fonctionnement	2.870.916.000	2.870.916.000
Total Budget général	2.870.916.000	2.870.916.000
Total général Section 55	2.870.916.000	2.870.916.000
56. Ministère de l'Environnement et du développement durable		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 56 Dépenses de personnel	4.451.763.840	4.451.763.840
Titre 3. - 56 Dépenses de fonctionnement	3.257.219.000	3.257.219.000
Titre 4. - 56 Transferts courants	751.290.000	751.290.000
Total Budget de Fonctionnement	8.460.272.840	8.460.272.840
Total Budget général	8.460.272.840	8.460.272.840
Total général Section 56	8.460.272.840	8.460.272.840
58. Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 58 Dépenses de personnel	1.437.811.300	1.437.811.300
Titre 3. - 58 Dépenses de fonctionnement	973.818.000	973.818.000
Titre 4. - 58 Transferts courants	1.096.494.000	1.096.494.000
Total Budget de Fonctionnement	3.508.123.300	3.508.123.300
Total Budget général	3.508.123.300	3.508.123.300
Total général Section 58	3.508.123.300	3.508.123.300
59. Ministère de la Formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'artisanat.		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 59 Dépenses de personnel	8.627.598.680	8.627.598.680
Titre 3. - 59 Dépenses de fonctionnement	7.410.858.000	7.410.858.000
Titre 4. - 59 Transferts courants	1.276.685.000	1.276.685.000
Total Budget de Fonctionnement	17.315.141.680	17.315.141.680
Total Budget général	17.315.141.680	17.315.141.680
Total général Section 59	17.315.141.680	17.315.141.680

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2 ^{ème} LFR pour l'année 2013
		Réévaluation Services Votés
60. Charges non Réparties		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 60 Dépenses de personnel	49.932.353.400	49.876.087.136
Titre 3. - 60 Dépenses de fonctionnement	112.719.248.275	89.514.560.745
Titre 4. - 60 Transferts courants	123.570.212.250	111.630.212.250
Total Budget de Fonctionnement	286.221.813.925	251.020.860.131
Total Budget général	286.221.813.925	251.020.860.131
Total général Section 60	286.221.813.925	251.020.860.131
61. Ministère de le Plan		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 61 Dépenses de personnel	0	405.112.000
Titre 3. - 61 Dépenses de fonctionnement	0	47.205.879
Titre 4. - 61 Transferts courants	0	0
Total Budget de Fonctionnement	0	452.317.879
Total Budget général	0	452.317.879
Total général Section 61	0	452.317.879
62. Ministère de l'Elevage et des Productions animales		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 62 Dépenses de personnel	1.818.922.620	1.818.922.620
Titre 3. - 62 Dépenses de fonctionnement	579.711.000	579.711.000
Titre 4. - 62 Transferts courants	204.596.000	204.596.000
Total Budget de Fonctionnement	2.603.229.620	2.603.229.620
Total Budget général	2.603.229.620	2.603.229.620
Total général Section 62	2.603.229.620	2.603.229.620
63. Ministère de la Communication, et de l'Économie numérique		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 63 Dépenses de personnel	285.097.700	285.097.700
Titre 3. - 63 Dépenses de fonctionnement	588.284.000	588.284.000
Titre 4. - 63 Transferts courants	1.021.370.000	1.021.370.000
Total Budget de Fonctionnement	1.894.751.700	1.894.751.700
Total Budget général	1.894.751.700	1.894.751.700
Total général Section 63	1.894.751.700	1.894.751.700
65. Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 65 Dépenses de personnel	1.687.313.440	1.687.313.440
Titre 3. - 65 Dépenses de fonctionnement	400.410.000	400.410.000
Titre 4. - 65 Transferts courants	18.326.301.000	18.326.301.000
Total Budget de Fonctionnement	20.414.024.440	20.414.024.440
Total Budget général	20.414.024.440	20.414.024.440
Total général Section 65	20.414.024.440	20.414.024.440

Pouvoirs Publics ou Ministères	Crédits Ouverts en LFR 2013	2 ^{ème} LFR pour l'année 2013
		Réévaluation Services Votés
68. Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 68 Dépenses de personnel	769.073.040	769.073.040
Titre 3. - 68 Dépenses de fonctionnement	249.808.000	249.808.000
Titre 4. - 68 Transferts courants	321.822.000	321.822.000
Total Budget de Fonctionnement	1.340.703.040	1.340.703.040
Total Budget général	1.340.703.040	1.340.703.040
Total général Section 68	1.340.703.040	1.340.703.040
75. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 75 Dépenses de personnel	502.924.480	502.924.480
Titre 3. - 75 Dépenses de fonctionnement	3.091.286.000	3.091.286.000
Titre 4. - 75 Transferts courants	83.289.858.000	104.506.858.000
Total Budget de Fonctionnement	86.884.068.480	108.101.068.480
Total Budget général	86.884.068.480	108.101.068.480
Total général Section 75	86.884.068.480	108.101.068.480
80. Ministère de la Promotion de la Bonne gouvernance et des Relations avec les Institutions		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 80 Dépenses de personnel	65.377.000	109.876.000
Titre 3. - 80 Dépenses de fonctionnement	75.000.000	75.073.979
Total Budget de Fonctionnement	140.377.000	184.949.979
Total Budget général	140.377.000	184.949.979
Total général Section 80	140.377.000	184.949.979
81. Ministère de la Restructuration et de l'Aménagement des zones d'inondation		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 81 Dépenses de personnel	65.447.000	65.447.000
Titre 3. - 81 Dépenses de fonctionnement	90.000.000	90.000.000
Titre 4. - 81 Transferts courants	14.000.000	14.000.000
Total Budget de Fonctionnement	169.447.000	169.447.000
Total Budget général	169.447.000	169.447.000
Total général Section 81	169.447.000	169.447.000
82. Ministère de la Promotion des Investissements et des Partenariats		
BUDGET GENERAL		
Budget de Fonctionnement		
Titre 2. - 82 Dépenses de personnel	0	92.151.000
Titre 3. - 82 Dépenses de fonctionnement	0	29.728.600
Titre 4. - 82 Transferts courants	0	1.339.858.250
Total Budget de Fonctionnement	0	1.461.737.850
Total Budget général	0	1.461.737.850
Total général Section 82	0	1.461.737.850
TOTAL GENERAL TOUTES SECTIONS	1 577.370.000.000	1.567.668.934

ANNEXE 4

Répartition des mesures nouvelles par Pouvoir public ou Ministère et par titre

Code Sect.	INSTITUTIONS / MINISTÈRES	PERSONNEL	FONCTION- NEMENT	TRANSFERTS COURANTS	TOTAL
21	Présidence de la République		60.000.000	100.000.000	160.000.000
22	Assemblée nationale				-
23	Commission Electorale nationale Autonome				-
24	Conseil Economique, social et Environnemental				-
25	Conseil Constitutionnel				-
27	Cour Suprême				-
28	Cour des Comptes				-
30	Primature			153.000.000	153.000.000
	Sous total Institutions		60.000.000	253.000.000	313.000.000
31	Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur		100.000.000		100.000.000
32	Ministère des Forces Armées			3.455.260.000	3.455.260.000
33	Ministère de l'Intérieur	43.000.000			43.000.000
34	Ministère de la Justice				-
35	Ministère de la Fonction publique, du Travail et des Relations avec les Institutions				-
40	Ministère de la Pêche et des Affaires maritimes				-
41	Ministère des Infrastructures et des Transports				-
42	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement rural		8.280.000		8.280.000
43	Ministère de l'Economie et des Finances		75.000.000		75.000.000
44	Ministère de l'Energie et des Mines			4.000.000.000	4.000.000.000
45	Ministère du Commerce, de l'Industrie et du secteur informel				-
46	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat				-
49	Ministère du Tourisme et des Loisirs			4.241.915.000	4.241.915.000
50	Ministère de l'Education nationale				-
52	Ministère des sports		150.000.000	60.000.000	210.000.000
53	Ministère de la Culture				-
54	Ministère de la Santé et de l'Action sociale			975.648.000	975.648.000
55	Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la promotion des valeurs civiques				-
56	Ministère de l'Environnement et du développement durable				-
58	Ministère de la Femme, de l'Enfant et de l'Entreprenariat féminin				-
59	Ministère de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'artisanat		52.000.000		52.000.000
60	Charges Communes		90.000.000	1.500.000.000	1.590.000.000
62	Ministère de l'Elevage				-

ANNEXE 4

Répartition des mesures nouvelles par Pouvoir public ou Ministère et par titre

Code Sect.	INSTITUTIONS / MINISTÈRES	PERSONNEL	FONCTION- NEMENT	TRANSFERTS COURANTS	TOTAL
63.	Ministère de la Communication, des télécommunications et de l'économie numérique				-
65.	Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités locales				
68.	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement				
75.	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche		270.000.000	12.214.627.000	12.214.627.000
80.	Ministère de la promotion de la bonne gouvernance				
81	Ministère de la Restructuration et de l'Aménagement des zones d'inondation				
	SOUS TOTAL MINISTÈRES		705.000.000	22.447.450.000	23.152.450.000
	TOTAL GENERAL ...	765.000.000	22.700.450.000	23.465.450.000	

ANNEXE 5

Répartition des crédits de paiement et des prévisions de tirages
par Pouvoir public ou Ministère et par titre

	RESSOURCES	RESSOURCES EXTERNES		TOTAL
	INTERNES	EMPRUNTS	SUBVENTION	PT + CP
	CP	PT	PT	
21. Présidence de la République				
5. Investissements exécutés par l'Etat	1.020.260	0	1.000.000	2.020.260
6. Transfert en capital	38.379.590	0	0	38.379.590
Total section.....	39.399.850	0	1.000.000	40.399.850
22. Assemblée nationale				
6. Transfert en capital	750.000	0	0	750.000
Total section.....	750.000	0	0	750.000
25. Conseil Constitutionnel				
27. Cour Suprême				
28. Cour des Comptes				
5. Investissements exécutés par l'Etat	125.000	0	0	125.000
6. Transfert en capital	1.586.000	0	0	1.586.000
Total section.....	1.711.000	0	0	1.711.000
30. Primature				
5. Investissements exécutés par l'Etat	853.000	2.000.000	6.161.000	9.014.000
6. Transfert en capital	12.532.000	0	0	12.532.000
Total section.....	13.385.000	2.000.000	6.161.000	21.546.000
31. Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur				
5. Investissements exécutés par l'Etat	5.680.000	0	985.000	6.665.000
6. Transfert en capital	640.000	0	0	640.000
Total section.....	6.320.000	0	985.000	7.305.000
32. Ministère des Forces Armées				
5. Investissements exécutés par l'Etat	30.001.020	0	0	30.001.020
6. Transfert en capital	580.000	0	0	580.000
Total section.....	30.581.020	0	0	30.581.020
33. Ministère de l'Intérieur				
5. Investissements exécutés par l'Etat	13.294.000	1.000.000	0	14.294.000
6. Transfert en capital	4.020.000	0	0	4.020.000
Total section.....	17.314.000	1.000.000	0	18.314.000
34. Ministère de la Justice				
5. Investissements exécutés par l'Etat	4.320.000	940.000	1.126.000	6.386.000
Total section.....	4.320.000	940.000	1.126.000	6.386.000
35. Ministère de la Fonction Publique, du Travail, du Dialogue social et des Organisations professionnelles				
5. Investissements exécutés par l'Etat	932.066	0	0	932.066
6. Transfert en capital	193.705	0	0	193.705
Total section.....	1.125.771	0	0	1.125.771

ANNEXE 5

Répartition des crédits de paiement et des prévisions de tirages
par Pouvoir public ou Ministère et par titre

	RESSOURCES	RESSOURCES EXTERNES		TOTAL
	INTERNES	EMPRUNTS	SUBVENTION	
	CP	PT	PT	PT + CP
40. Ministère de la Pêche et des Affaires maritimes				
5. Investissements exécutés par l'Etat	3.197.900	6.520.000	1.450.000	11.167.900
6. Transfert en capital	2.828.100	0	0	2.828.100
Total section	6.026.000	6.520.000	1.450.000	13.996.000
41. Ministère des Infrastructures et des Transports Terrestres et du Désenclavement				
5. Investissements exécutés par l'Etat	480.000	25.093.000	47.649.000	73.222.000
6. Transfert en capital	91.342.000	0	0	91.342.000
Total section	91.822.000	25.093.000	47.649.000	164.564.000
42. Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement rural				
5. Investissements exécutés par l'Etat	4.421.000	21.167.000	30.748.000	56.336.000
6. Transfert en capital	58.109.000	0	0	58.109.000
Total section	63.530.000	21.167.000	30.748.000	114.445.000
43. Ministère de l'Economie et des Finances				
5. Investissements exécutés par l'Etat	32.454.555	500.000	0	32.454.555
6. Transfert en capital	33.412.917	0	0	33.412.917
Total section	65.867.471	500.000	0	66.367.471
44. Ministère de l'Energie et des Mines				
5. Investissements exécutés par l'Etat	1.814.967	43.527.000	7.990.000	53.331.967
6. Transfert en capital	14.437.000	0	0	14.437.000
Total section	16.251.967	43.527.000	7.990.000	67.768.967
45. Ministère du Commerce de l'Entrepreneuriat et du secteur informel				
5. Investissements exécutés par l'Etat	1.040.821	2.682.000	4.088.000	7.810.821
6. Transfert en capital	3.357.899	0	0	3.357.899
Total section	4.398.720	2.682.000	4.088.000	11.168.720
46. Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat				
5. Investissements exécutés par l'Etat	1.905.426	0	0	1.905.426
6. Transfert en capital	5.932.574	0	0	5.932.574
Total section	7.838.000	0	0	7.838.000
47. Ministère de l'Industrie des Mines				
5. Investissements exécutés par l'Etat	787.212	0	614.000	1.401.212
6. Transfert en capital	245.000	0	0	245.000
Total section	1.032.212	0	614.000	1.646.212
49. Ministère du Tourisme et des Transports Aériens				
5. Investissements exécutés par l'Etat	494.000	1.000.000	655.000	2.149.000
6. Transfert en capital	500.000	0	0	500.000
Total section	994.000	1.000.000	655.000	2.649.000
50. Ministère de l'Education nationale				
5. Investissements exécutés par l'Etat	19.511.097	3.928.000	13.267.000	36.706.097
6. Transfert en capital	5.176.000	0	0	5.176.000
Total section	24.687.097	3.928.000	13.267.000	41.882.097
52. Ministère des Sports et la Vie Associative				
5. Investissements exécutés par l'Etat	2.410.000	0	4.272.000	6.682.000
Total section	2.410.000	0	4.272.000	6.682.000

ANNEXE 5

Répartition des crédits de paiement et des prévisions de tirages
par Pouvoir public ou Ministère et par titre

	RESSOURCES		RESSOURCES EXTERNES		TOTAL
	INTERNES		EMPRUNTS	SUBVENTION	
	CP		PT	PT	
53. Ministère de la Culture et du Patrimoine					
5. Investissements exécutés par l'Etat	672.000		0	0	672.000
6. Transfert en capital	1.328.000		0	0	1.328.000
Total section	2.000.000		0	0	2.000.000
54. Ministère de la Santé et de l'Action Sociale					
5. Investissements exécutés par l'Etat	16.888.000		2.241.000	14.721.000	33.850.000
6. Transfert en capital	10.162.000		0	0	10.162.000
Total section	27.050.000		2.241.000	14.721.000	44.012.000
55. Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la promotion des valeurs civiques					
5. Investissements exécutés par l'Etat	820.000		0	967.000	1.787.000
6. Transfert en capital	425.000		0	0	425.000
Total section	1.245.000		0	967.000	2.212.000
56. Ministère de l'Environnement et du développement durable					
5. Investissements exécutés par l'Etat	4.228.000		1.400.000	7.321.000	12.949.000
6. Transfert en capital	2.222.000		0	0	2.222.000
Total section	6.450.000		1.400.000	7.321.000	15.171.000
58. Ministère de la Femme, de la Famille de l'Enfance					
5. Investissements exécutés par l'Etat	4.229.000		1.741.000	4.995.450	10.965.450
6. Transfert en capital	4.538.924		0	0	4.538.924
Total section	8.812.924		1.741.000	4.995.450	15.549.374
59. Ministère de la Formation Professionnelle, de l'apprentissage et de l'artisanat					
5. Investissements exécutés par l'Etat	3.672.000		0	3.954.000	7.626.000
6. Transfert en capital	3.532.258		0	0	3.532.258
Total section	7.204.258		0	3.954.000	11.158.258
60. Charges non Réparties					
5. Investissements exécutés par l'Etat	394		0	0	394
Total section	394		0	0	394
61. Ministère du Plan					
5. Investissements exécutés par l'Etat	564.211		0	0	564.211
6. Transfert en capital	174.837		0	0	174.837
Total section	739.048		0	0	739.048
62. Ministère de l'Elevage					
5. Investissements exécutés par l'Etat	4.415.000		3.998.000	919.000	9.332.000
6. Transfert en capital	1.435.000		0	0	1.435.000
Total section	5.850.000		3.998.000	919.000	10.767.000

ANNEXE 5

Répartition des crédits de paiement et des prévisions de tirages
par Pouvoir public ou Ministère et par titre

	RESSOURCES	RESSOURCES EXTERNES		TOTAL
	INTERNES	EMPRUNTS	SUBVENTION	PT - C/P
	CP	PT	PT	
63. Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie numérique				
5. Investissements exécutés par l'Etat	565.000	1.000.000	0	1.565.000
6. Transfert en capital	12.705.236	0	0	12.705.236
Total section.....	13.270.236	1.000.000	0	14.270.236
65. Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales				
5. Investissements exécutés par l'Etat	990.000	9.680.000	3.693.000	14.363.000
6. Transfert en capital	18.928.000	0	0	18.928.000
Total section.....	19.918.000	9.680.000	3.693.000	33.291.000
68. Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement				
5. Investissements exécutés par l'Etat	7.185.000	12.800.000	11.228.550	31.213.550
6. Transfert en capital	13.916.035	0	0	13.916.035
Total section.....	21.101.035	12.800.000	11.228.550	45.129.585
75. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche				
5. Investissements exécutés par l'Etat	867.000	7.000.000	0	7.867.000
6. Transfert en capital	15.835.000	0	0	15.835.000
Total section.....	16.702.000	7.000.000	0	23.702.000
80. Ministère de la Promotion de la Bonne gouvernance et des Relations avec les Institutions				
5. Investissements exécutés par l'Etat	542.004	0	0	542.004
Total section.....	542.004	0	0	542.004
81. Ministère de la Restructuration et de l'Aménagement des zones d'inondation				
6. Transfert en capital	22.662.600	0	0	22.662.600
Total section	22.662.600	0	0	22.662.600
82. Ministère de la Promotion des Investissements et des Partenariats				
5. Investissements exécutés par l'Etat	263.393	19.983.00	1.096.000	21.342.393
6. Transfert en capital	4.225.000	0	0	4.225.000
Total section.....	4.488.393	19.983.000	1.096.000	25.567.393
TOTAL GENERAL	556.800.000	168.200.000	168.900.000	893.900.000

ANNEXE 5 BIS
FINANCEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

En millions de francs CFA

Titre	INTITULE DES SECTEURS	SOURCES DE FINANCEMENTS						TOTAL	
		INTERIEUR (1)		EXTERIEURS (2)					
		ETAT		EMPRUNTS		SUBVENTIONS			
		AP	CP	FA	PT	FA	PT	AP+FA	CP+PT
	Investissements	4.837.639	556.800	2.701.548	168.200	1.454.207	168.900	7.539.187	893.900

AP = autorisation de programme

Financements publics intérieurs (TRESOR)

CP = crédits de paiement

Financements publics intérieurs (TRESOR)

FA = financement acquis ou en négociation très avancée

Financements extérieurs

PT = prévisions de tirage de l'année budgétaire

Financements extérieurs

(1) Opérations d'investissement financées sur ressources internes

(2) Opérations d'investissement financées sur aide étrangère

PARTIE NON OFFICIELLE

Conservation de la Propriété et des Droits fonciers
Bureau de Mbour

AVIS DE DEMANDE D'IMMATRICULATION

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation, ès mains du conservateur soussigné, dans le délai de trois mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du Tribunal régional de Thiès

Suivant réquisition n° 53, déposée le 24 mars 2014, le sieur Meïssa Ndiaye, Chef du Bureau des Domaines demeurant à Mbour et domicilié au Centre des Services fiscaux en face de la gare routière BP. 1653 Mbour.

Agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Sénégal en vertu des dispositions de la loi 64-46 du 17 juin 1964, relative au Domaine national et du décret 64-573 du 30 juillet 1964, portant son application et en vertu du décret n°2014-112 du 3 février 2014, demande l'immatriculation au livre foncier de Mbour, d'un immeuble du Domaine national consistant en une parcelle de terrain devant servir d'assiette à la réalisation d'un programme immobilier dénommé « Résidence El Hadji Elimane Sakho » de 200 villas de Grand Standing et d'un institut islamique d'une contenance totale 8ha 38a 84 ca. situé à Sinthiane, Sud-Ouest de Nguékokh. Il déclare que ledit immeuble appartient à l'Etat du Sénégal n'est, à connaissance, grevé d'aucuns droits ou de charges réels, actuels ou éventuels autres que ceux ci-après détaillés.

*Le Conservateur de la Propriété foncière
Meïssa Ndiaye*

Conservation de la Propriété et des Droits fonciers
Bureau de Mbour

AVIS DE DEMANDE D'IMMATRICULATION

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation, ès mains du conservateur soussigné, dans le délai de trois mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du Tribunal régional de Thiès

Suivant réquisition n° 54, déposée le 26 mars 2014, le sieur Meïssa Ndiaye, Chef du Bureau des Domaines demeurant à Mbour et domicilié au Centre des Services fiscaux en face de la gare routière BP. 1653 Mbour.

Agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Sénégal en vertu des dispositions de la loi 64-46 du 17 juin 1964, relative au Domaine national et du décret 64-573 du 30 juillet 1964, fixant les conditions d'application de la loi précitée et en vertu du décret n°2014-121 du 3 février 2014, demande l'immatriculation au livre foncier de Mbour, d'un immeuble du Domaine national consistant en une parcelle de terrain devant servir d'assiette à l'exploitation d'un complexe avicole et d'une exploitation maraîchère d'une contenance totale de 9ha 01a 2ca, situé à Tchiky dans le Département de Mbour. Il déclare que ledit immeuble appartient à l'Etat du Sénégal n'est, à connaissance, grevé d'aucuns droits ou de charges réels, actuels ou éventuels autres que ceux ci-après détaillés.

*Le Conservateur de la Propriété foncière
Meïssa Ndiaye*

Conservation de la Propriété et des Droits fonciers
Bureau de Thiès

AVIS DE DEMANDE D'IMMATRICULATION

toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation, es mains du conservateur soussigné, dans le délai de trois mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du Tribunal régional de Thiès

Suivant réquisition n° 1012, déposée le 24 mars 2014, M. Pascal Dione, Receveur des domaines de Thiès es qualité demeurant à Thiès, place de France agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Sénégal, demande l'immatriculation au Livre foncier de Thiès d'un immeuble en nature de terrain à usage d'habitation d'une contenance totale de 22ha, situé à Chérif LO, Département de Tivaouane et borné au Nord par la voie ferrée, à l'Ouest par les lignes Haute Tension au Sud et de tous les autres côtés par des terrains du domaine national.

Il a déclaré que ledit immeuble appartient à l'Etat du Sénégal, pour avoir été incorporé par l'effet des dispositions de la loi n° 64-46 du 17 juin 1964 relatif au domaine national et pour avoir fait l'objet de la procédure prévue au titre II du décret n° 64-573 du 30 juillet 1964 portant application de la loi sur le domaine national ainsi qu'il résulte des dispositions du décret n° 2014-124 du 3 février 2014.

Qu'il n'est, à sa connaissance, grevé d'aucun droit ou charge réel, actuel ou éventuel.

Le Conservateur de la Propriété foncière,
M. Pascal Dione

ANNONCES

(L'Administration n'entend nullement être responsable de la teneur des annonces ou avis publiés sous cette rubrique par les particuliers)

DECLARATION D'ASSOCIATION

Titre de l'Association : « RELAIS COMMUNAUTAIRES DE SANTHIE DE MBOUR ».

Objet :

- unir les membres animés d'un même idéal et créer entre eux des liens d'entente et de solidarité ;
- promouvoir la malnutrition des enfants et développer des activités dans notre localité ;

Siège social : Sis au quartier Santhie chez Mouhamadou Habib Kane. Délégué dudit quartier à Mbour Départ. Mbour.

COMPOSITION DU BUREAU

actuellement chargé de l'administration et de la direction de l'association

M^{me} Ciré Sène, *Présidente :*

Khady Gning, *Secrétaire générale :*

Marguerite Monteiro Tavares, *Trésorière générale.*

Récépissé de déclaration d'association n°203 GRT/AS en date du 8 août 2012.

DECLARATION D'ASSOCIATION

Titre de l'Association : « ASSOCIATION ISLAMIQUE POUR LA SOLIDARITE, L'EDUCATION ET LE DEVELOPPEMENT ».

Objet :

- améliorer les conditions de vie de ses membres par le renforcement de la dynamique de solidarité, de confraternité spirituelle et de citoyenneté ;
- lutter contre l'aliénation, l'obscurantisme religieux et spirituel, la pauvreté morale, sociale et économique ;
- mettre en oeuvre une bonne politique d'éducation, de formation et de partage pour promouvoir la paix et le développement.

Siège social : Cité Fadia Guentaba Extension, villa n°21 - Guédiawaye

COMPOSITION DU BUREAU

actuellement chargé de l'administration et de la direction de l'association

MM. Amadou Seck, *Président :*

Abdoulaye Samb Diako, *Secrétaire général :*

M^{me} Aïssatou Niang, *Trésorière générale.*

Récépissé de déclaration d'association n°14065 MINT.CL.D/DGAT/DEL/AS en date du 18 août 2009

DECLARATION D'ASSOCIATION

Titre de l'Association : « AMICALE DES JURISTES SENEGALAISES ».

Objet :

- resserrer les liens d'amitié, favoriser et entretenir l'esprit d'entraide et collaboration entre ses membres ;
- étudier le droit de la femme au travail, notamment les conditions de travail du personnel féminin, la formation professionnelle des femmes ;
- collaborer avec toute organisation internationale ayant des buts similaires et surtout la fédération internationale des femmes des Carrières Juridiques (FIFCJ).

Siège social : Palais de Justice -Dakar

COMPOSITION DU BUREAU

actuellement chargé de l'administration et de la direction de l'association

M^{mes} Mame Madior Boye, *Présidente :*

Suzane Vertu Diop, *1^{ère} Vice-présidente :*

Renée Moustier Baro, *2^{ème} Vice-présidente :*

Tamaro Touré Diallo, *Secrétaire générale :*

Andresia Vaz Mbodje, *Secrétaire générale adjointe :*

Aminata Guèye Ndoeye, *Trésorière générale,*

Absa Diop, *Trésorière générale adjointe :*

Récépissé de déclaration d'association n°3616 MINT/DAGAT en date du 29 avril 1980

DECLARATION D'ASSOCIATION

Titre de l'Association : ASSOCIATION « NDIMBEUL DIABOOT ».

Objet :

- créer des liens d'entraide et de sensibiliser les jeunes au développement de Mbour.

Siège social : Il est installé au domicile de Aïssatou Kadam sis au quartier Tripano à Mbour ;

COMPOSITION DU BUREAU

actuellement chargé de l'administration et de la direction de l'association

M^{mes} Aïssatou Kadam, *Présidente :*

Aïssatou Diedhiou, *Secrétaire générale :*

Aïssatou Ndiaye, *Trésorière générale.*

Récépissé de déclaration d'association n°27 GRT/MMG/AA en date du 4 février 2014.

DECLARATION D'ASSOCIATION

Titre de l'Association : ASSOCIATION « DES JEUNES DE DAROU SALAM » de Malicounda.

Objet :

- unir les membres animés d'un même idéal et créer entre eux des liens d'entente et de solidarité.
- lutter contre l'analphabétisme ;
- lutter contre les enfants de la rue.

Siège social : Il est installé au domicile de Kilap Guèye

COMPOSITION DU BUREAU

actuellement chargé de l'administration et de la direction de l'association

M. Ibrahima Dieng, *Président :*

M^{re} Nafi Koné, *Secrétaire générale :*

M. El Hadji Khouma, *Trésorier général.*

Récépissé de déclaration d'association n°14-024 GRT/MMG/AA en date du 4 février 2014.

Office notarial

M^{re} Aïssatou Kamissokho Guèye Diagne, *notaire*
50. Av. Nelson Mandela Dakar BP : 3.405

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n°2014/R. appartenant à ce jour exclusivement au « GIE TERRE PROMISE » 1-2

Etude de M^{re} Ibrahima Dia
avocat à la Cour

Grand Yoff cité Millionnaire en face Eglise St-Paul

villa n°192 Appt. C-2

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n°11.180/DP appartenant exclusivement à feu Abdou Rahimy Diallo décédé le 13 juillet 2011. 1-2

Société civile professionnelle de *notaires*
M^{rs} Papa Ismaël Kâ & Alioune Kâ
94, Rue Félix Faure -Dakar

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n°2.131/
NGA de la Commune de Ngor Almadies appartenant
à M. Cheikhna TIRERA 1-2

Etude de M^{re} Bineta Thiam Diop, *notaire*
Pikine Khouroumar - Cité Sotiba n° 204 bis

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier 17.198/
DG appartenant à M. Serigne Thiao. 1-2

Etude de M^{re} Samuel Baloucouné, *notaire*
100, Rue Adanson x 195,
Rue Abdoulaye Yaré Fall, Saint-Louis, Île-Nord (Sénégal)

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n°264/SL,
propriété de « CFAO MOTORS SENEGAL » ex. CFAO
SENEGAL » 1-2

Etude de M^{re} Nafissatou Diouf Mbodj
avocate à la Cour
77 rue Amadou Assane Ndoye - Dakar

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n°4.753/
DG devenu depuis le titre foncier 5617/DK appartenant
à ce jour exclusivement au sieur El Hadji Khalidou
Maréga. 1-2

Etude de M^{re} Bineta Thiam Diop, *notaire*
Pikine Khouroumar - Cité Sotiba n° 204 bis

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier 2.205/
R appartenant à M. Amadou dit Doudou Guèye. 1-2

Etude de M^{re} Birahim Guèye
Avocat à la Cour
57, Avenue Hassane II Immeuble SIFA 1^{er} étage
BP. : 14.060 - Dakar

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du titre foncier n°915/
DP devenu le titre foncier n°106/GW appartenant à
Ndiouga Kébé. 1-2

RUFISQUE - Imprimerie nationale DL n° 6729
